



2. Réglementation et procédures

1. Ressources utiles et outils à disposition

Lise ANDRO - DREAL Bretagne

Sites de référence

Ressources générales et bases de données :

InfoTerre

<https://infoterre.brgm.fr/>

Base de données nationale des
ouvrages souterrains déclarés
(code minier)

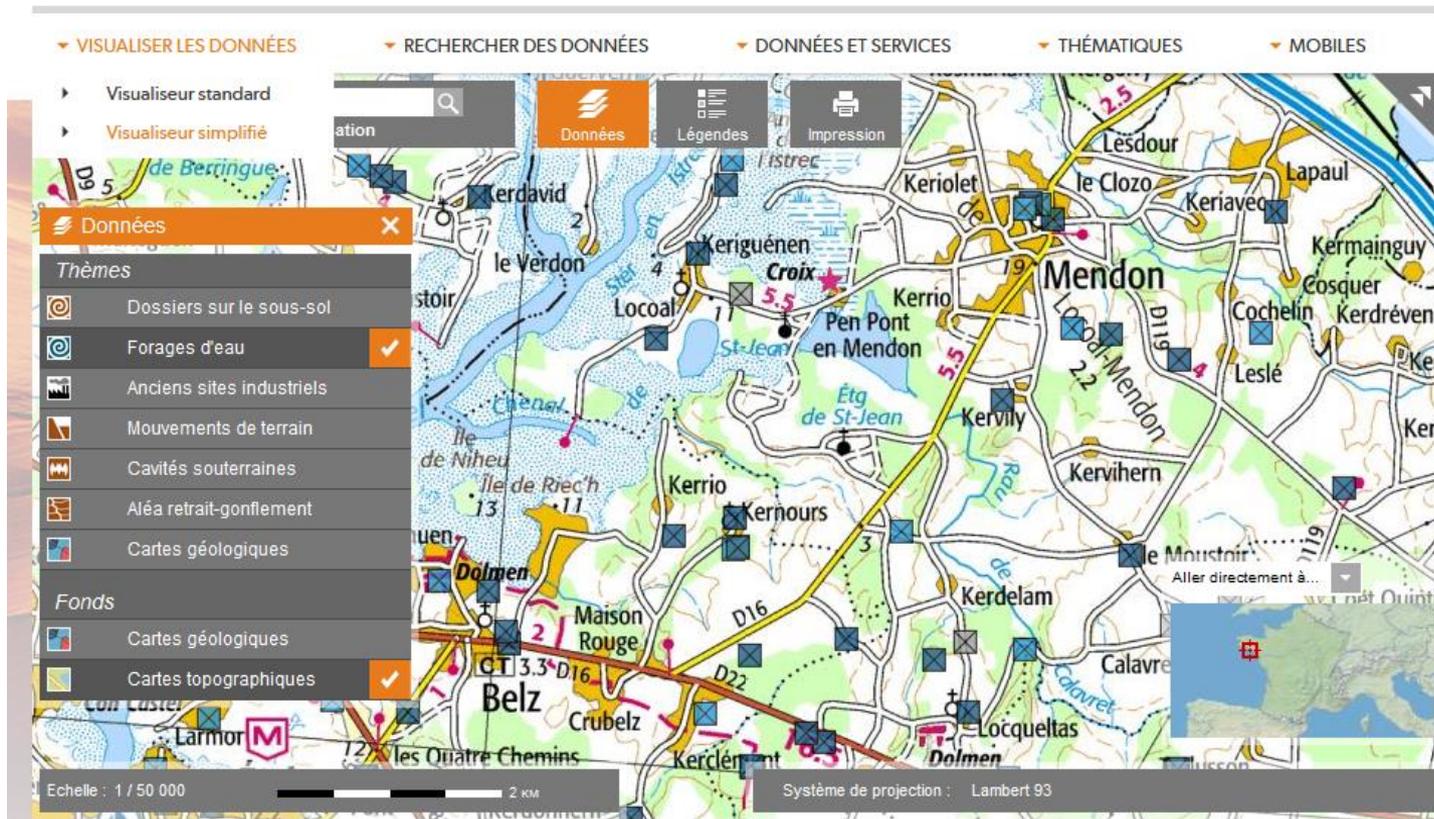
Visualiseur cartographique

InfoTerre vous permet de :

- ▶ Composer votre carte
- ▶ Consulter les légendes et notices explicatives des cartes géologiques
- ▶ Télécharger des données et rapports scientifiques
- ▶ Mesurer votre exposition aux risques naturels et industriels
- ▶ Visualiser le détail d'un forage
- ▶ Afficher les cartes géologiques dans Google Earth grâce aux [Géoservices](#)



Sites de référence



Sites de référence

Ressources générales et bases de données :

ADES

<https://ades.eaufrance.fr/>

Portail National des
données sur les eaux souterraines
(qualité et quantité)

Recherche / consultation
par visualisation



57 point(s) d'eau avec des mesures

57 piézomètre(s) avec des mesures

0 piézomètre(s) et qualitomètre(s) avec des mesures

Visualiser les résultats

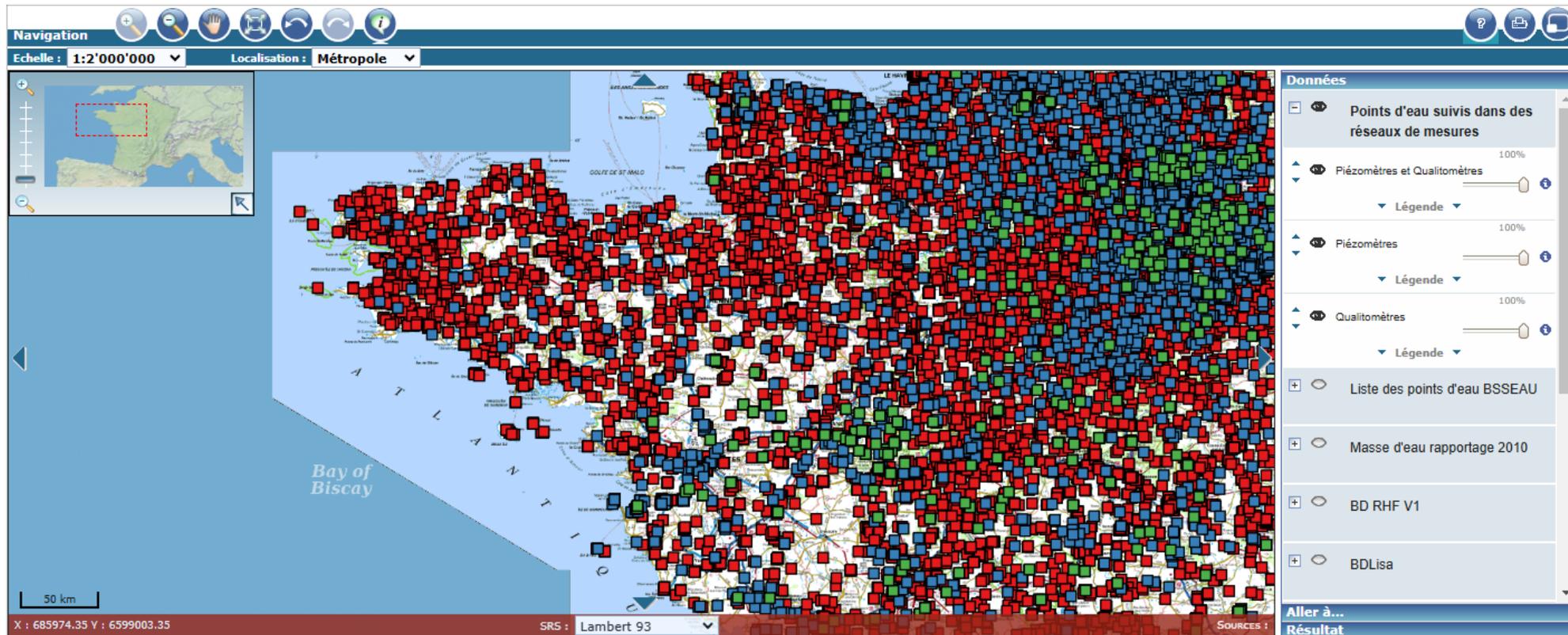
Nouvelle recherche

→ Recherche par
critère administratif
(région)

Sites de référence

2. Réglementation et procédures

1. Ressources et outils à disposition



→ Entrée par le visualiseur

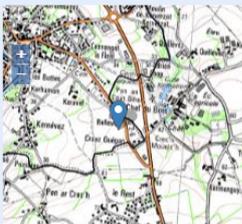



Point d'eau
BSS000QVLD
(02034X0082/PZ)
PIEZOMÈTRE DE BELLEVUE
(POMMERIT-JAUDY -22)

Code européen
FR02034X0082/PZ

 Générer la fiche au format PDF
 Tout télécharger

Réinitialiser les paramètres de la fiche



Nature
Forage

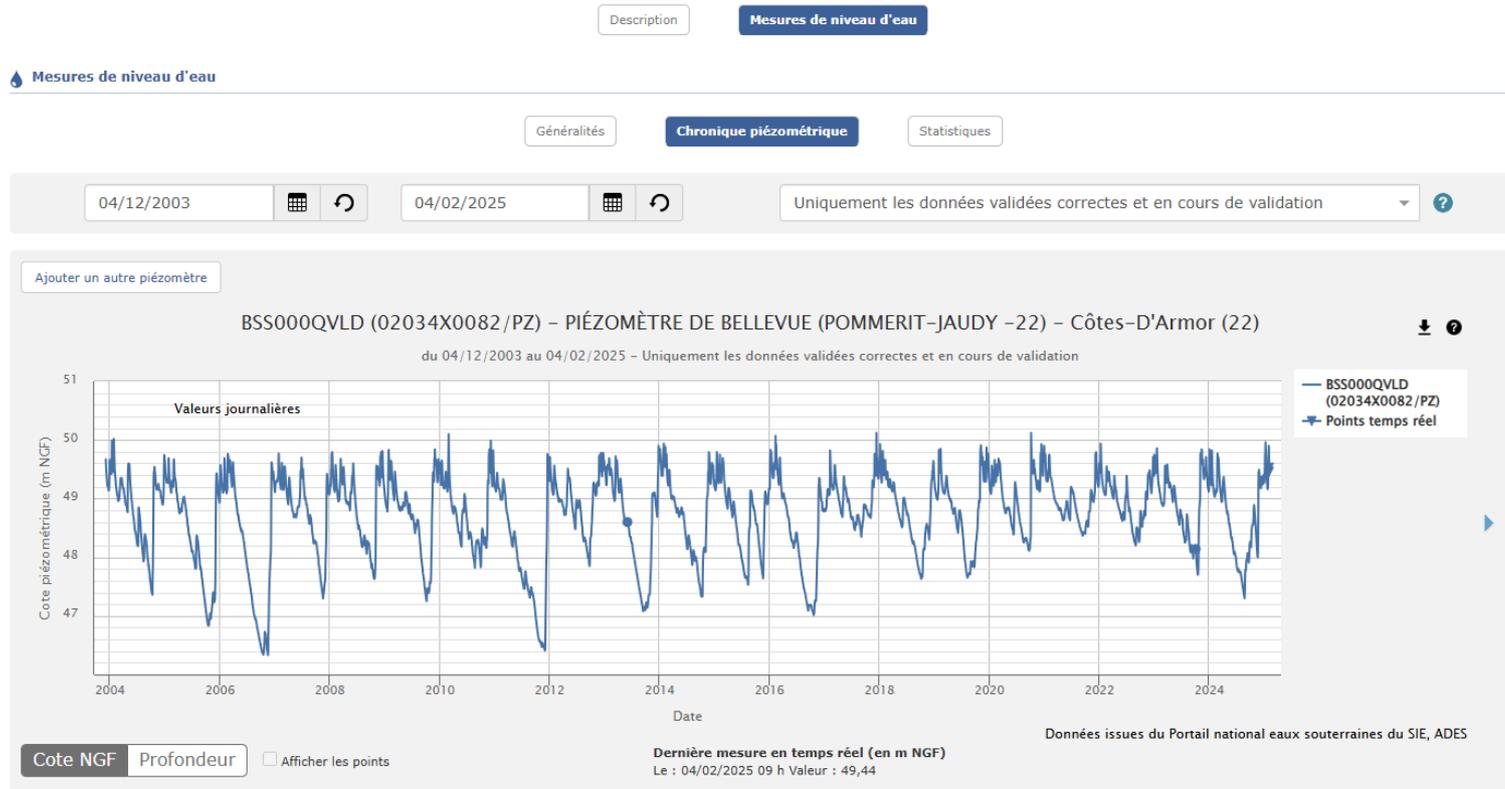
État du point d'eau
Non renseignée

Fonction du point d'eau
Piézométrie (depuis le 04/12/2003)

Usage de l'eau
Pas d'usage (depuis le 04/12/2003)

Bassin
Loire-Bretagne

Département
Côtes-D'Armor (22)



Paramétrage du graphique

Ressources générales et bases de données :

SIGES Bretagne

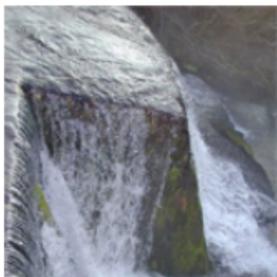
<https://sigesbre.brgm.fr/>

Portail d'information sur les
eaux souterraines en Bretagne

Espace cartographique

...

À propos du SIGES Bretagne



Qu'est-ce que le SIGES ?

Un SIGES (Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines) est un site internet permettant la diffusion, la publication et la valorisation de l'information publique dans le domaine des eaux souterraines pour une région administrative ou selon un découpage géographique lié aux bassins [En savoir plus...](#)

- Espace cartographique
- Consultation de données
- Nombreux articles informatifs

SIGES Bretagne

Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Bretagne

[Aller au contenu](#) | [Aller à la recherche](#)

[Espace cartographique](#) | [Consultation des données](#) | [Actualités](#) | [Sites web](#) | [Contact](#)

Rechercher :

The screenshot displays the SIGES Bretagne web application interface. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'Accueil', 'Géologie', 'Hydrogéologie', 'Quantité', 'Qualité', 'Vulnérabilité', 'Géothermie', and 'Législation'. Below this is a search bar and a 'Se connecter / S'inscrire' link. The main area features a map of Brittany with various colored overlays representing different data layers. On the right side, there is a 'Choix des couches' (Layer Selection) panel with a 'Catalogue' section. The 'Catalogue' section lists several layers, with 'Zonages réglementaires' (Regulatory Zones) highlighted in red. Under 'Zonages réglementaires', the following options are listed:

- Entités hydrogéologiques affleurantes par milieu
- Entités hydrogéologiques affleurantes par nature
- Entités hydrogéologiques affleurantes par thème
- Entités complémentaires
- Entité thématique - Les altérites meubles en domaine de socle
- Bassins versants
 - Baies algues vertes - 2010
- SAGE
 - Limites des SAGE
- Zonages réglementaires
 - Nappes réservées à l'alimentation en eau potable (NAEP) du SDAC
 - Zonages 7B du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 des bassins versants
- Météorologie
 - Normales de pluies efficaces 1946-2001 (mm)
- Données SILURES
 - Présence des altérites en place
 - Épaisseur du milieu fissure utile (m)
 - Débit instantané du milieu fissure utile (m3/h)
 - Participation des eaux souterraines aux débits des rivières (en pour)
 - Inertie relative du milieu physique souterrain
 - SILURES bassins versants - Informations
 - Sondages RMP de Bretagne (teneur en eau)
- Données ANAFORÉ

At the bottom of the map, there is a scale bar (0 to 36 km), a coordinate system selector (SRS: Lambert 93), and coordinates (X : 331796.42, Y : 6783102.20). The scale is set to 1 / 1 000 000. The footer contains the text 'Hébergé par le BRGM' and a list of links: 'Plan du site', 'Services OGC', 'Aide', 'Tutoriels', 'Glossaire', 'Mentions légales', 'Crédits', 'Politique d'accessibilité du site', and 'Données personnelles'.

Guide méthodologique « Forages et prélèvements d'eau souterraine »

Un guide méthodologique régional *Forages et prélèvements d'eau souterraine* a été rédigé à destination des bureaux d'études et des entreprises de forage, afin de les aider à constituer les documents réglementaires (documents d'incidence ouvrage et prélèvement, dossier de récolement) exigés lors de la réalisation d'un forage et/ou la mise en service de prélèvements d'eau souterraine.

Ce guide, mis à jour en 2022, contient également des recommandations techniques à suivre pendant et après la réalisation du forage.

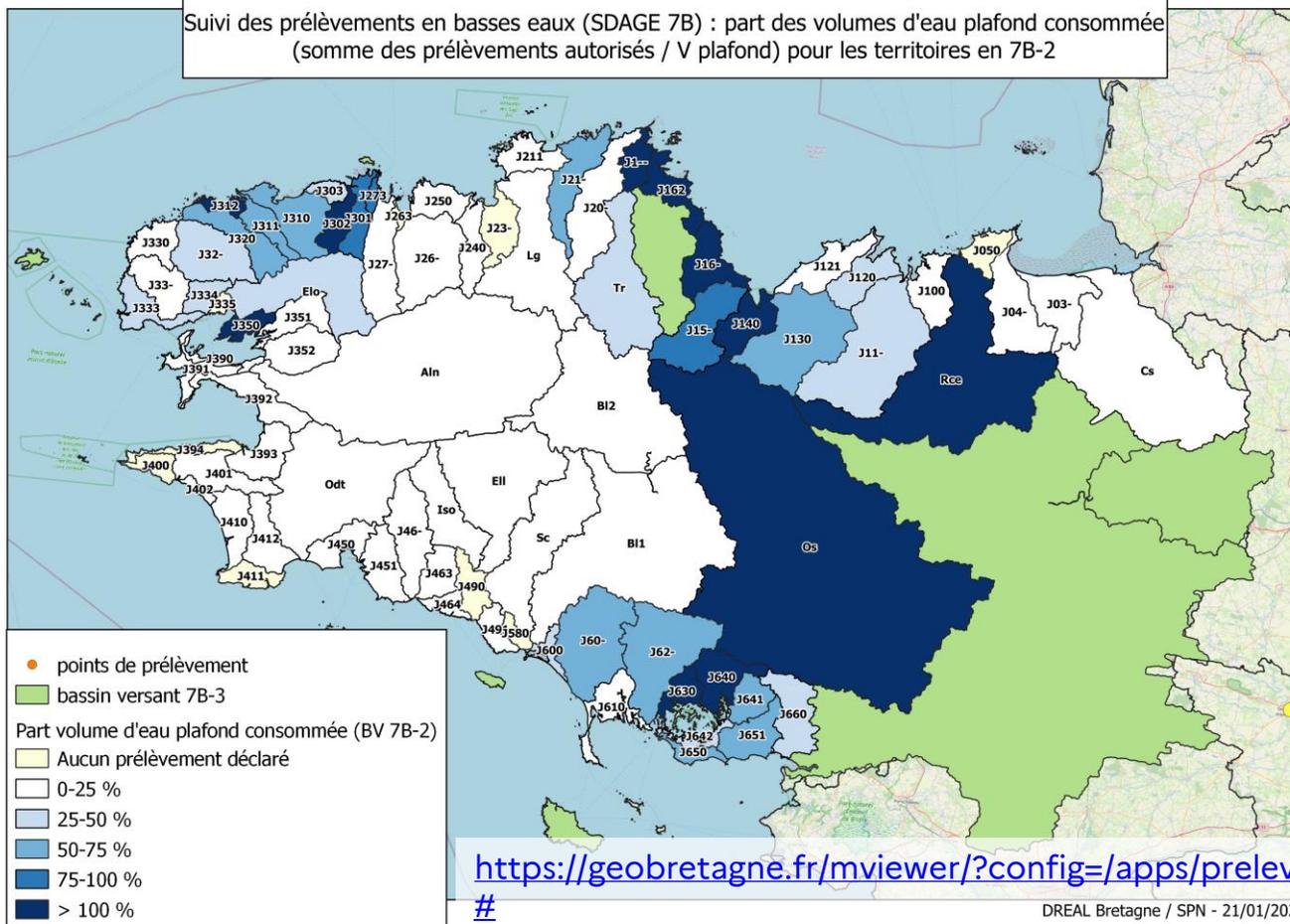


État de la consommation des volumes d'eau plafond en 7B2

Suivi des prélèvements en basses eaux (SDAGE 7B) : part des volumes d'eau plafond consommée (somme des prélèvements autorisés / V plafond) pour les territoires en 7B-2

GéoBretagne

(en cours de développement)



Sites de référence

2. Réglementation et procédures

1. Ressources et outils à disposition

Procédures administratives :

- DUPLOS
- <https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/>

Guichet Unique Numérique (GUNenv)

- Informations sur :
- Déclaration IOTA <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>
- Autorisation ICPE, IOTA <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R57779>



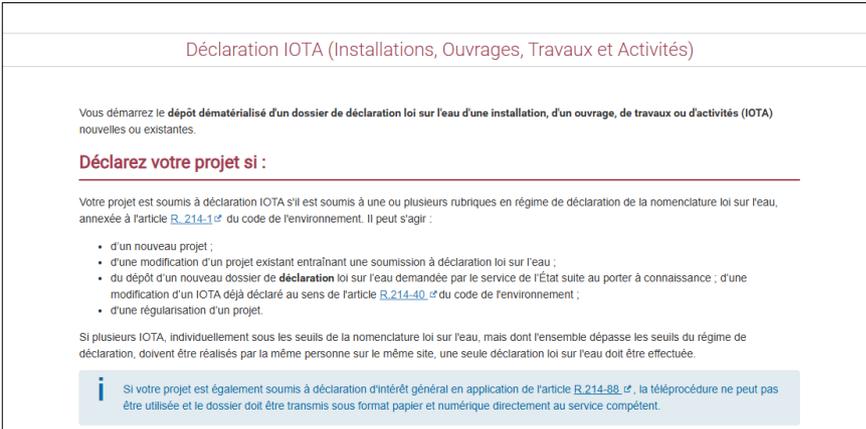
DUPLOS REPUBLIQUE FRANÇAISE BRGM

Besoin d'aide ? Créer un compte Connexion

Déclaration Unifiée Pour Les Ouvrages Souterrains

DUPLOS est un Méservice qui vous permet de déclarer un projet de forage(s) aux filtres du Code minier (article L411-1) et/ou du Code général des collectivités territoriales (Article L2224-9), respectivement pour ouvrages souterrains de plus de 10 m de profondeur ou des forages domestiques. Ce Méservice permet de simplifier et unifier la procédure administrative. Le service DUPLOS est actuellement accessible sur toute la France métropolitaine et DROM.

Voir toute l'actualité



Déclaration IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux et Activités)

Vous démarrez le dépôt dématérialisé d'un dossier de déclaration loi sur l'eau d'une installation, d'un ouvrage, de travaux ou d'activités (IOTA) nouvelles ou existantes.

Déclarez votre projet si :

Votre projet est soumis à déclaration IOTA s'il est soumis à une ou plusieurs rubriques en régime de déclaration de la nomenclature loi sur l'eau, annexée à l'article R.214-1^{er} du code de l'environnement. Il peut s'agir :

- d'un nouveau projet ;
- d'une modification d'un projet existant entraînant une soumission à déclaration loi sur l'eau ;
- du dépôt d'un nouveau dossier de **déclaration** loi sur l'eau demandée par le service de l'État suite au porter à connaissance ; d'une modification d'un IOTA déjà déclaré au sens de l'article R.214-40^{er} du code de l'environnement ;
- d'une régularisation d'un projet.

Si plusieurs IOTA, individuellement sous les seuils de la nomenclature loi sur l'eau, mais dont l'ensemble dépasse les seuils du régime de déclaration, doivent être réalisés par la même personne sur le même site, une seule déclaration loi sur l'eau doit être effectuée.

i Si votre projet est également soumis à déclaration d'intérêt général en application de l'article R.214-88^{er} du code de l'environnement, la téléprocédure ne peut pas être utilisée et le dossier doit être transmis sous format papier et numérique directement au service compétent.

Autres ressources

Réglementation et informations techniques :

- Courrier de rappel réglementaire sur les forages d'eaux souterraines, du 1^{er} octobre 2024
- [Plaquette « Le forage d'eau en Bretagne » \(2024\)](#)
- [Plaquette « Forages en milieu littoral » \(2022\)](#)

